Se constituer un portefeuille de placement encore plus solide avec l'assurance vie entière avec participation Équimax

Équitable[MC]

Votre conseillère ou conseiller financier peut vous aider à mettre en place des plans qui permettront d'atteindre vos objectifs et qui respecteront votre tolérance au risque.

Le processus comprend le choix de la bonne combinaison de placements constituée de placements à revenu fixe, de titres de participation et d'une assurance vie. Une assurance vie? C'est exact!

En intégrant un contrat d'assurance vie permanente à vos plans financiers, vous vous offrez la possibilité d'améliorer le taux de rendement et de réduire le risque du portefeuille de placement.

L'assurance vie, que peut-elle apporter à votre régime de placement?

La diversification

Une partie de la prime d'assurance vie entière avec participation circule dans le compte des contrats avec participation de l'Équitable[MD] et est investie. Vous profitez d'une composition diversifiée de placements comprenant un portefeuille important de titres à revenu fixe pour la stabilité et un amalgame de placements de titres à revenu non fixe comprenant des actions pour la croissance à long terme. Vous êtes admissible à participer aux bénéfices du compte des contrats avec participation par le versement de participations[1].

Des garanties

Une fois qu'une participation est versée, elle est entièrement acquise et ne peut jamais être reprise. De plus, la valeur de rachat du contrat ne diminuera jamais, peu importe la conjoncture du marché[2].

Un taux de rendement

Les participations accumulées au titre du contrat profiteront d'une croissance fiscalement avantageuse. Ceci offre la possibilité d'obtenir un taux de rendement plus élevé que celui des instruments d'épargne non enregistrés qui sont assujettis à l'impôt annuellement.

Une source de liquidité

Vous avez accès à la valeur de rachat[3] sans les limites de temps des placements immobilisés ou sans la volatilité du marché des actions.

Un héritage instantané

Vos bénéficiaires obtiennent un versement libre d'impôt à votre décès.

[1] Les participations ne sont pas garanties. Elles peuvent changer et être différentes selon le rendement des placements, le nombre de demandes de réclamation effectuées et d'autres facteurs. Les participations sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. [2] Nous supposons qu'il n'y a aucune avance sur contrat ni d'avance automatique de la prime, car elles ont pour effet de réduire la valeur de rachat du contrat. [3] Les avances sur contrat de la valeur de rachat pourraient être assujetties à l'impôt et un feuillet d'impôt pourrait être émis, si la valeur de rachat dépasse le coût de base rajusté (CBR) au moment où le prêt est accordé.

L’assurance vie vous permet de dépenser votre argent

Un contrat d’assurance vie ne vous aide pas seulement à vous bâtir un patrimoine, mais à vous donner la liberté de dépenser votre fortune en éliminant le besoin de réserver des actifs à vos héritiers. En plus, elle permet un transfert de patrimoine fiscalement avantageux d’une génération à l’autre.

L'assurance vie entière Équimax[MD]

Étude de cas

Voici Jean et Guillaume

Jean et Guillaume ont tous les deux 45 ans. Ils recherchent un moyen fiscalement avantageux de laisser un héritage à leurs héritiers et de se bâtir un patrimoine accessible afin d'enrichir leur revenu de retraite. Ils ont maximisé leurs droits de cotisation à des placements enregistrés et détiennent la somme de 750 000 $ dans un régime d'épargne non enregistré. Ils peuvent se permettre d'investir chacun la somme de 30 000 $ chaque année pendant les 20 prochaines années et prennent en considération leurs options.

Voici deux solutions

- Jean souscrit un contrat d'assurance vie temporaire de 20 ans de 1 000 000 $ qui ne se renouvellera pas[4].
- Guillaume souscrit un contrat d'assurance vie entière avec participation Équimax[MD] de 750 000 $ à 20 paiements, assorti d'un avenant d'assurance temporaire de 20 ans de 250 000 $ (pour une somme totale de 1 000 000 $). L'avenant d'assurance temporaire ne se renouvellera pas[5].

	Jean	Guillaume
Somme d'argent disponible pour ses dépenses (annuelle)	30 000 $	30 000 $
Prime d'assurance vie (annuelle pendant 20 ans)	1 570 $	25 082 $
Somme affectée au compte d'épargne non enregistré (annuelle)	28 430 $	4 918 $
Valeur nette du patrimoine à 65 ans (à la retraite)	1 925 670 $ • assurance vie : 0 $ • épargne : 1 925 670 $[8]	2 827 236 $ • assurance vie : 1 507 089 $[6,7] • épargne : 1 320 147 $[8]
Valeur nette du patrimoine à 85 ans (au décès)	1 925 670 $[9]	2 678 957 $[9]

Résultats

- Les deux solutions offrent à Jean et à Guillaume l'occasion de laisser un héritage à leur famille respective ET leur donnent accès à l'argent de leur compte d'épargne non enregistré.
- Guillaume peut retirer une somme de près de 85 % de plus que celle de Jean pour enrichir son revenu de retraite.

Comment s'explique la différence?

- Jean ne dispose que des gains sur son épargne pour effectuer des retraits s'il veut conserver la valeur de son capital de 1 925 670 $ pour ses héritiers.
- Le contrat d'assurance vie de Guillaume lui procure la somme de 2 678 957 $ pour ses héritiers, ce qui lui permet de retirer toute son épargne.

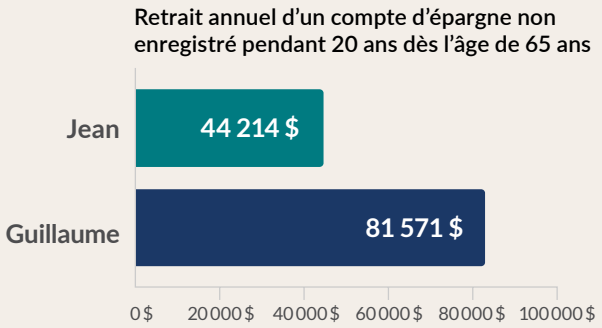

Comment un changement des taux d'intérêt peut avoir une incidence sur les valeurs

Les valeurs illustrées dans le présent concept reposent sur des hypothèses qui ne sont pas garanties. Les barèmes des participations peuvent changer, tout comme les rendements des placements non enregistrés. Le tableau suivant démontre comment une réduction du taux d'intérêt du barème des participations et du taux de rendement des placements non enregistrés de 1 % influe sur la valeur nette du patrimoine et le revenu annuel indiqués sous chaque solution.

	Jean	Guillaume
Valeur nette du patrimoine à 65 ans (à la retraite)	1 783 943 $ • assurance vie : 0 $ • épargne : 1 783 943 $[12]	2 572 320 $[10] • assurance vie : 1 363 493 $[10,11] • épargne : 1 208 827 $[12]
Valeur nette du patrimoine à 85 ans (au décès)	1 783 943 $[9]	1 991 270 $[10]
Retrait annuel d'un compte d'épargne non enregistré pendant 20 ans dès l'âge de 65 ans	32 919 $	71 726 $

La solution de Guillaume lui permet toujours de retirer une somme annuelle plus élevée pour enrichir son revenu de retraite. Dans quelle situation préfériez-vous être? Pour en savoir davantage, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller financier.

[4] Le contrat d'assurance vie temporaire de 20 ans n'est pas renouvelé. Les primes ne sont versées que pendant 20 ans. La prime exacte s'élève à 1 569,95 $ en fonction d'un homme de 45 ans, taux standards pour personnes non fumeuses en vigueur le 5 octobre. [5] Bâtisseur de patrimoine Équimax[MD] 20 paiements. Mode d'affectation des participations bonifications d'assurance libérée. La prime annuelle exacte, qui comprend l'avenant d'assurance temporaire de 20 ans, s'élève à 25 081,95 $ en fonction d'un homme de 45 ans, aux taux standards pour personnes non fumeuses en vigueur le 5 octobre 2024. L'avenant d'assurance temporaire n'est pas renouvelé et les primes ne sont versées que pendant 20 ans. [6] Les valeurs sont illustrées en fonction du barème des participations courant demeurant inchangé pendant la durée du contrat. Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation. [7] À l'âge de 65 ans, la valeur de rachat totale du contrat d'assurance vie de Guillaume, illustrée selon l'hypothèse du barème des participations courant, est de 716 984 $ qui peut servir de garantie en vue d'un prêt bancaire ou être à sa disposition pour contracter des avances sur contrat s'il a besoin d'un revenu supplémentaire. [8] Suppose un taux de rendement de 5 % dans un placement dont le rendement est généré en fonction de l'intérêt seulement. Le taux marginal d'imposition est de 53 %. En supposant qu'aucun retrait n'est effectué du compte d'épargne non enregistré avant l'âge de 65 ans. [9] En supposant que les retraits effectués pendant 20 ans dès l'âge de 65 ans provenaient de l'intérêt gagné et non du capital. [10] Les valeurs illustrées sont déterminées en fonction du barème des participations courant avec une réduction de 1 % du taux d'intérêt du barème des participations demeurant inchangé pendant la durée du contrat. [11] À l'âge de 65 ans, la valeur de rachat du contrat d'assurance vie de Guillaume est de 636 283 $ en supposant le barème des participations courant moins 1 %. [12] Suppose une réduction du taux de rendement annuel à 4 % dans un placement dont le rendement est généré en fonction de l'intérêt seulement.
L'étude de cas présentée dans ce document est donnée à titre d'exemple seulement. Les résultats réels varieront.

À propos de l'Équitable

Chez l'Équitable, nous croyons en la force de travailler ensemble. Cela oriente notre façon de collaborer les uns avec les autres, la façon dont nous aidons nos clients et nos partenaires, et la façon dont nous soutenons les communautés où nous vivons et travaillons.

Ensemble, nous et nos partenaires de partout au Canada offrons des solutions en matière d'assurance individuelle, d'assurance collective et d'épargne-retraite. Ainsi, nous aidons nos clients à se protéger aujourd'hui tout en préparant demain.

Nous croyons que le monde est meilleur lorsque nous travaillons ensemble à bâtir une vie Équitable pour tous.

Équitable[MC] | Ensemble, protéger aujourd'hui, préparer demain.[MC]

[MC] et [MD] indiquent respectively une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

1782FR (2024/10/05)